

## Bulletin ON y va Avril 2018

### Table des matières

Journée de planification stratégique ON y va.....	1
Ministère de l'Éducation Programme de formation complémentaire (PFC) .....	3
Nouveaux programmes et services ON y va.....	4
Mises à jour sur les opérations .....	4
Une nouvelle ressource: le rapport sur la planification locale.....	7
Élevons le village .....	7

### Journée de planification stratégique ON y va

Le jeudi 22 février, les prestataires de services et les partenaires de l'initiative ON y va se sont réunis pour établir les priorités collectives des prochaines années. Il s'agit de leur première rencontre depuis la mise en place de la nouvelle identité ON y va. En fonction des domaines d'action énoncés dans le Plan initial, les participants se sont répartis en groupes de discussion organisés par thèmes pour étudier la situation actuelle, donner leurs idées et échanger sur les mesures à prendre et les priorités à l'avenir. Cette séance a permis de recueillir une quantité de renseignements précieux et d'établir un certain nombre d'étapes et d'objectifs concrets pour les prochaines années.

Nous souhaitons vous remercier pour votre participation et vos contributions à la vision du système ON y va de Toronto. Vous trouverez avec le présent bulletin un exemplaire du [rapport final](#) détaillant les principales conclusions de cette journée.

### [Prenez part au changement!](#)

#### Lancement du Comité consultatif et des groupes de travail ON y va

Une approche collaborative est essentielle pour réussir à concrétiser les nombreuses priorités établies. Comme nous l'avons dit lors de la Journée de planification stratégique, les des

stratégies, politiques et outils clés. De plus, nous allons mettre en place un Comité consultatif ON y va, composé de dirigeants du système, qui formulera des conseils sur les principales priorités et initiatives du système.

Voici certains thèmes auxquels seront dédiés les groupes de travail afin de faire progresser les priorités communes:

- Planification
- Normes de programmes et services essentiels
- Apprentissage et perfectionnement professionnels
- Inclusion des enfants ayant des besoins particuliers
- Données et évaluation

D'autres groupes pourraient être mis sur pied au besoin pour contribuer à des initiatives précises. On s'attend à ce que tous les groupes de travail prennent en compte les besoins de toutes les familles, notamment les familles aux enfants ayant des besoins particuliers, les Autochtones, les nouveaux arrivants et les familles parlant des langues non officielles, et les familles LGBTAB. Dans chaque groupe, l'équité, l'accès aux services et la qualité seront des priorités qui serviront de repère pour évaluer la situation actuelle et les mesures proposées qui doivent évoluer. Le Comité consultatif aura pour premier objectif d'établir comment prendre en compte l'équité dans le travail de chaque groupe.



**Nous sommes impatients de commencer à travailler avec vous!  
Veuillez consulter [ce lien](#) pour plus de renseignements sur les  
groupes de travail et pour indiquer votre volonté de participer.**

### **Ministère de l'Éducation Programme de formation complémentaire (PFC)**

Veuillez garder à l'esprit que le ministère de l'Éducation a mis en place un Programme de formation complémentaire (PFC) pour aider les personnes concernées à obtenir leur diplôme en éducation de la petite enfance. Ces éléments de soutien sont mis à la disposition des personnes souhaitant obtenir leur diplôme d'éducateur de la petite enfance :

**Subvention d'éducation:** Cette subvention couvre une partie des frais de scolarité liés au diplôme reconnu en éducation de la petite enfance. Les demandes sont traitées selon l'ordre de réception. Le financement n'est pas garanti et dépend du nombre de demandes reçues pour le semestre.

**Subvention de déplacement:** Cette subvention vise à aider à payer les dépenses liées au déplacement quotidien que les personnes doivent effectuer pour assister aux cours ou effectuer un stage dans le cadre de leur diplôme.

**Allocation de formation:** Cette allocation est disponible pour aider les bénéficiaires d'une subvention d'éducation à défrayer les frais de subsistance et autres coûts marginaux encourus pendant la poursuite d'études menant à un diplôme en Éducation de la petite enfance. Cette allocation est calculée en fonction du nombre de cours suivis par le demandeur et de son temps de travail (temps plein ou temps partiel).

## Nouveaux programmes et services ON y va

Comme nous l'avons annoncé lors de la Journée de planification stratégique, les Services à l'enfance sont heureux de profiter de ressources supplémentaires disponibles au sein de notre système grâce à l'Accord bilatéral Canada-Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. En 2018, les Services à l'enfance peuvent développer le système grâce à l'ouverture de trois nouveaux Centres pour l'enfant et la famille ON y va. Les activités de ces programmes seront axées sur les zones prioritaires actuellement mal desservies et où l'on observe de plus fortes iniquités et entraves aux résultats positifs.

Des renseignements détaillés sur ces nouveaux programmes et sur le processus de demande pour en être responsable seront diffusés prochainement, au moyen du processus de demande d'expression d'intérêt. Nous travaillerons en étroite collaboration avec le groupe de travail sur la planification pour peaufiner les détails de ce processus. Restez à l'affût!

## Mises à jour sur les opérations

**Exceptions relatives aux éducateurs de la petite enfance inscrits** – Comme indiqué dans les lignes directrices relatives à la transition publiées en novembre 2017, les Services à l'enfance considèrent 2018 comme une année de transition par rapport à l'exigence relative aux éducateurs de la petite enfance inscrits. Une exemption sera accordée à tous les membres du personnel et centres qui en font la demande en 2018. Le personnel des Services à l'enfance élabore actuellement les formulaires et processus nécessaires pour que les prestataires de services puissent demander une exemption. Nous vous tiendrons informés prochainement. Nous nous engageons à collaborer avec les groupes de travail sur les normes de programmes et l'apprentissage et le perfectionnement professionnels pour décider comment faire, en tant que système, pour respecter cette nouvelle exigence.

Veuillez garder à l'esprit que le ministère de l'Éducation a mis en place un Programme de formation complémentaire (PFC) pour aider les personnes concernées à obtenir leur diplôme en éducation de la petite enfance. Ces éléments de soutien sont mis à la disposition des personnes souhaitant obtenir leur diplôme d'éducateur de la petite enfance.

Nous tenons à rappeler à tous **que l'obligation d'obtenir le diplôme d'éducateur de la petite enfance inscrit ne concerne pas tous les employés des centres ON y va**. L'exigence indique qu'au

**moins un éducateur de la petite enfance inscrit** doit être présent pour l'exécution des programmes d'apprentissage et de développement de la petite enfance. Le groupe de travail sera chargé d'étudier plus en détail ce sujet et peut proposer des mesures à prendre pour le système.

**Communication des données** – Pensez à respecter toutes les exigences existantes relatives à la production de rapports pour l'année contractuelle 2017 à votre organisme de financement, notamment les états financiers vérifiés, les rapports de fin d'année, etc. Si vous aviez conclu un contrat avec le ministère de l'Éducation en 2017, veuillez à transmettre ces renseignements à ce dernier et non aux Services à l'enfance.

À l'avenir, toutes les activités de gestion de contrats et de production de rapports pour l'année contractuelle 2018 relèveront de la responsabilité de l'équipe ON y va des Services à l'enfance de Toronto. Comme décrit dans les lignes directrices relatives à la transition et le manuel des données, le premier rapport sur le cumul annuel devra être remis en juillet 2018 et portera sur les données de service et financières des six premiers mois de 2018. Vous trouverez une description des éléments de données exigés dans le manuel de données, publié en décembre 2017. Le personnel des Services à l'enfance transmettra un modèle actualisé de présentation de rapports en mai 2018 pour vous aider à résumer et à soumettre vos données de service et financières.

Veuillez noter que le nouveau modèle ne remplace pas les méthodes de collecte des données en cours et quotidiennes employées au sein de votre organisme. Comme nous l'avons indiqué, les exigences en matière de production de rapports sont sensiblement identiques à celles de l'an dernier.

Il s'agit d'une année de transition pour nous tous. La planification en vue d'améliorer la communication de données, l'infrastructure des TI et l'évaluation sera une priorité pour le groupe de travail sur les données et l'évaluation.





**Image et nom de marque** – La transition vers la nouvelle marque ON y va prendra du temps, en particulier par rapport aux conventions d’attribution du nom. Compte tenu des pratiques d’attribution du nom uniques appliquées aux quatre types de programmes précédents, nous devons collaborer pour établir un moyen d’améliorer la cohérence des pratiques d’attribution du nom à l’avenir. Pour l’instant, on conseille aux organismes de conserver les conventions d’attribution du nom connues par les familles, comme des identificateurs géographiques ou de quartier. Cependant, toutes les références aux centres de développement de la petite enfance de l’Ontario, au programme Partir d’un bon pas pour un avenir meilleur, et aux centres de formation au rôle parental et de littératie pour les familles doivent être retirées et remplacées par l’appellation « centres pour l’enfant et la famille ON y va ».

**Affiches** – Nombre d’entre vous nous ont indiqué qu’ils attendaient toujours de recevoir les affiches ON y va. Nous avons communiqué avec le ministère qui nous a informés d’un léger retard de l’imprimeur. Vos commandes d’affiches ont été reçues, sont en cours de traitement et devraient être honorées bientôt. Nous vous rappelons que le ministère de l’Éducation remboursera tous les frais encourus par votre organisme pour le retrait et l’élimination des anciennes affiches et l’installation des nouvelles. Veuillez soumettre vos factures relatives à ces coûts directement au Ministère à l’adresse [EarlyON@ontario.ca](mailto:EarlyON@ontario.ca) ou par courrier à :

Julia Danos, directrice

Direction de l’intégration des programmes et des services pour la petite enfance et la garde d’enfants

Ministère de l’Éducation

900, rue Bay, 24<sup>e</sup> étage, édifice Mowat  
Toronto (Ontario) M7A 1L2

## Une nouvelle ressource: le rapport sur la planification locale

En septembre 2017, les Services à l'enfance ont invité les étudiants de maîtrise en sciences de la planification de programmes de l'Université de Toronto à mener une étude de recherche pour le système ON y va. Grâce à des recherches et des consultations de prestataires, les étudiants ont mis au point une trousse d'outils de planification communautaire pour les centres pour l'enfant et la famille ON y va de Toronto. Il s'agit d'un ensemble de six outils ou stratégies uniques que les prestataires de services peuvent utiliser pour renforcer leur capacité en planification locale et en développement communautaire. Ils ont aussi formulé une série de recommandations destinées au personnel des Services à l'enfance visant à renforcer la capacité en planification communautaire du système ON y va.

Nous sommes heureux de partager les résultats définitifs de ce rapport avec vous. Merci à ceux qui ont pris du temps pour rencontrer les étudiants et contribuer à leur recherche. Nous avons hâte d'utiliser leurs outils pour faire progresser nos activités avec le groupe de travail sur la planification. Pour l'instant, il s'agit d'une ressource très utile pour vous aider à réfléchir à la situation actuelle de votre organisme et aux autres outils à votre disposition. Si vous désirez une copie du rapport en français, veuillez envoyer une demande aux Services à l'enfance au [EarlyON@toronto.ca](mailto:EarlyON@toronto.ca).

## Élevons le village

Élevons le village est une initiative du Réseau pour l'enfant et la famille de Toronto visant à offrir aux communautés des données et de la recherche sur le bien-être des enfants et des familles de la ville.

Consultez notre [nouveau site Web](#) (en anglais seulement) pour en savoir plus sur cette initiative et ses nombreux outils et sources de données utiles, notamment la [carte interactive des indicateurs](#) (en anglais seulement).



Parcourez le site pour découvrir l'utilité de ces données qui aideront votre organisme à mener à bien des activités de planification locale et de sensibilisation. Le groupe de travail sur les données et l'évaluation aura pour mission principale d'établir la contribution des programmes et services du système ON y va aux résultats relatifs aux enfants et aux familles obtenus dans le cadre de cette initiative.